

690244-2026 - Competition

France – Lift-maintenance services – AOO EAR Ascenseurs lot 3 et 5

OJ S 194/2026 07/10/2026

Contract or concession notice – standard regime - Change notice
Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Email: miguel.bourjeili@cotedazurhabitat.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Housing and community amenities

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: AOO EAR Ascenseurs lot 3 et 5

Description: La présente consultation concerne le renouvellement des prestations de maintenance, dépannage, réparation, amélioration et grosses réparations sur les appareils du Lot 3 : Nice Centre et du Lot 5 : Nice Ariane/Est Département

Procedure identifier: db079098-f2b5-4917-8bdf-674bb27224a3

Internal identifier: AOO EAR Ascenseurs lot 3 et 5

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

Main features of the procedure: La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article L.2124-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de Commande Publique et des articles R. 2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à 5 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique.

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50750000 Lift-maintenance services

2.1.2. Place of performance

Town: Alpes-Maritimes

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

Additional information: La valeur estimée indiquée correspond à l'estimation annuelle de chaque lot cumulée, basée sur le Détail Quantitatif Estimatif annuel de chaque lot. La valeur maximale indiquée correspond au montant maximum contractuel de chaque lot, envisagé sur la durée totale de l'accord-cadre de chaque lot, soit 4 ans.

2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 2 369 119,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 9 600 000,00 EUR

2.1.4. General information

Additional information: Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat est invité à renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou les éventuels reports de délais. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique. En cas de difficulté quant au téléchargement du DCE, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : ACHAT PUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex. Téléphone: 01 79 06 76 00. Mail: support@achatpublic.com

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 2

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 2

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Notice

Analogous situation like bankruptcy, insolvency or arrangement with creditors under national law: Voir motifs d'exclusion mentionnés au règlement de consultation

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Lot 3 : Nice Centre

Description: Entretien, maintenance, réparation, amélioration et grosses réparations des ascenseurs et monte-charges dans les résidences de Côte d'Azur Habitat du lot n° 3: Nice Centre

Internal identifier: 1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50750000 Lift-maintenance services

Options:

Description of the options: La durée de l'accord-cadre est de 12 mois à compter de la date de prise d'effet indiquée sur l'accusé de réception de la notification du marché. Le marché est reconductible 3 fois un an par tacite reconduction, sans que sa durée totale n'excède 4 ans. Le pouvoir adjudicateur a seul la possibilité de dénoncer ledit marché, cette dénonciation devra intervenir obligatoirement au minimum 4 mois avant l'échéance du contrat.

5.1.2. Place of performance

Town: Alpes-Maritimes

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 1 986 309,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 4 800 000,00 EUR

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Description: Le marché sera renouvelé à l'expiration de la dernière période de reconduction.

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: La valeur estimée de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est entendue annuellement, sur la base du DQE annuel. Le montant maximum annuel contractuel de l'accord-cadre est de 1 200 000 € HT (soit 4 800 000€ HT sur sa durée totale).

5.1.7. Strategic procurement

Approach to reducing environmental impacts: Other

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Enrolment in a relevant professional register

Description of selection criterion: 1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : 1) Une déclaration sur l'honneur (modèle recommandé : déclaration jointe au présent Règlement de Consultation, datée et signée, ou formulaire DC1 joint au dossier de consultation, ou équivalent): (Article R.2143-3 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.) 2) Une lettre de candidature (DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent) (en cas de candidature en groupement, cette lettre est commune) ; 3) En cas de sous-traitant, une déclaration de sous-traitance (modèle recommandé : formulaire DC4 joint au dossier de consultation) : les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre, ainsi que la nature et le volume sous-traité doivent être précisés.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: 2. Capacité économique et financière (formulaire DC2 ou équivalent) 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations faisant l'objet du contrat, réalisés au cours des trois dernières années. 2) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Conformément à l'article 2-II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents

demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous-traitant, filiale, société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels elle compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution du marché. Conformément à l'article 2-II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous-traitant, filiale, société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels elle compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution du ou des accord(s)-cadre(s).

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: 3. Capacité technique et professionnelle (formulaire DC2 ou équivalent): 1) Une liste des principaux marchés de nature et dimension similaires exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. L'exécution des marchés, produits en référence, est prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; 2) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (tableau fourni en annexe au RC ou équivalent) ; 3) Certificats de qualifications professionnelles : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les prestations pour lesquelles il se porte candidat. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. NB : Pour les entreprises dont la création est récente, et qui sont dans l'impossibilité objective de produire certains de ces renseignements, le pouvoir adjudicateur admet que celles-ci justifient de leurs références professionnelles par tout autre moyen. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent accord-cadre à bons de commande.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Prix : 50 % Le prix de l'offre sera évalué pour 50 % (50 points/100) de la note totale et décomposé comme suit (2 sous critères) : * Prix de la prestation de maintenance annuelle pour 30% de la note totale (30 points/100) Le prix sera apprécié sur une période de 1 an, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au BPU N°1, multipliés par les

quantités estimatives non contractuelles (montant total de l'année 1) du Détail Quantitatif Estimatif N°1 servant au jugement des offres. * Prix des prestations ponctuelles de réparations, améliorations, grosses réparations pour 20% de la note totale (20 points/100) Le prix sera apprécié sur une période de 1 an, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au BPU N°2, multipliés par les quantités estimatives non contractuelles (montant total de l'année 1) du Détail Quantitatif Estimatif N°2 servants au jugement des offres.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 50

Criterion:

Type: Quality

Description: Ce critère sera évalué pour 5 % (5 points/100) de la note totale. Les mesures concrètes qui seront mises en oeuvre dans le cadre de l'exécution des prestations objet du lot, afin de limiter leur impact environnemental, incluant la gestion et la valorisation des déchets générés, les pratiques écoresponsables pendant les interventions, ainsi que les procédés limitant l'impact environnemental et les nuisances de toute nature, notamment concernant le bilan carbone. Côte d'Azur Habitat évaluera les démarches environnementales propres au candidat, ainsi que la réponse donnée par le candidat dans sa Note environnementale, aux dispositions de l'article 2.8.1. Politique environnementale - Eco responsabilité du CCTP, ainsi que 7.4 du CCAP Clause environnementale, soit à la fois la pertinence des moyens mis en oeuvre pour effectuer le retraitement des déchets tels que précisés en cet article, s'agissant des différentes catégories de déchets en provenance des équipements électriques et électroniques, industriels dangereux, et à la fois la pertinence des mesures proposées dans le cadre de la gestion de l'émission des gaz à effet de serre (format proposé de bilan carbone, de plan de transition/plan d'action, méthode de transmission de ces documents...), et celle des actions qu'il se propose de mettre en application dans le cadre des prestations faisant l'objet de l'accord-cadre. Côte d'Azur Habitat appréciera la capacité du candidat à identifier les nuisances susceptibles d'être générées par l'exécution des prestations, ainsi que la pertinence et le caractère opérationnel des mesures proposées pour les prévenir ou les réduire.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 5

Criterion:

Type: Quality

Description: Ce critère sera évalué pour 45 % (45 points/100) de la note totale au vu des réponses livrées dans le Mémoire technique. Sous-critères techniques : 1. Moyens humains dédiés à l'accord-cadre (effectifs et qualifications) : personnel d'encadrement, techniciens dédiés à la maintenance et aux dépannages, techniciens dédiés aux réparations et améliorations : 10% Côte d'Azur Habitat appréciera le nombre (effectifs en nombre suffisant) et la pertinence des qualifications des personnels, y compris des personnels de l'encadrement des personnels, que le candidat propose de dédier spécifiquement aux prestations de l'accord-cadre. 2. Moyens matériels dédiés à la réalisation des prestations et travaux de l'accord-cadre (véhicules, matériels et outillage, moyens de communication) : 5% Côte d'Azur Habitat appréciera les matériels, outillages et dispositifs que le candidat propose d'utiliser pour l'exécution des prestations de l'accord-cadre, s'ils sont adaptés aux différentes prestations de l'accord-cadre et en quantité suffisante (Notamment en cas de mobilisations sur différents sites) 3. La composition et gestion des stocks de pièces, matériels et accessoires, en vue d'optimiser les interventions de dépannage, y compris les stocks tampon en véhicule d'intervention : 10% Côte d'Azur Habitat appréciera les pièces, matériels et accessoires détenus en stock par le candidat, y compris les stocks détenus en véhicule d'intervention, s'ils sont suffisants en nombre et pertinents au regard des différentes prestations de l'accord-cadre, également la méthodologie de roulement de ses stocks de pièces, matériels et accessoires. 4.

Méthodologie de prise en charge des demandes d'intervention de dépannage (7 jours/7, 24h /24), de la réception de l'appel jusqu'à l'intervention sur site et réalisation du dépannage, y compris moyens spécifiques dédiés : 10% Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence des modalités proposées et de l'organisation prévue pour effectuer les dépannages (7 jours/7, 24h /24), la description du traitement et suivi des demandes de la réception de l'appel jusqu'à l'intervention sur site et réalisation du dépannage, ainsi que la pertinence des moyens spécifiques dédiés aux traitement et suivi des dépannages. Dans un objectif d'efficacité des interventions, de respect des délais contractuels de remise en service et information des usagers et représentants de CAH. 5. Méthodologie détaillée de réalisation des visites de maintenance préventive (planification, préparation et organisation des visites, moyens spécifiques dédiés, procédure de réalisation, modalités d'échange avec le Maître d'Ouvrage relatifs au suivi de la réalisation) : 5% Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence des modalités proposées et de l'organisation prévue pour effectuer les visites de maintenance préventive, la description du suivi de la gestion des visites sur chacun des sites du lot concerné, ainsi que la pertinence des moyens spécifiques dédiés aux entretiens, la pertinence des procédures de maintenance préventive, et des moyens de communication proposés pour le suivi des opérations de maintenance vis-à-vis du représentant de Côte d'Azur Habitat. 6. Organisation mise en place pour l'élaboration et transmission des documents de suivi prévus à l'accord-cadre, tenant compte des fréquences et délais de transmission, y compris les moyens spécifiques dédiés : 5% Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence de l'organisation proposée par le candidat pour répondre aux exigences de reportings vers le maître d'ouvrage et son assistant à maîtrise d'ouvrage.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 45

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Languages in which the procurement documents (or their parts) are unofficially available: French

Deadline for requesting additional information: 26/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_hDB1W5njau

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 04/11/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

Financial arrangement: Nature des ressources mobilisées pour financer les prestations :
Fonds propres de Côte d'Azur Habitat.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal Administratif de Nice

Review organisation: Tribunal Administratif de Nice

Information about review deadlines: A exercer avant la signature du contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation providing offline access to the procurement documents: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation receiving requests to participate: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation processing tenders: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Lot 5 : Nice Ariane/Est département

Description: Entretien, maintenance, réparation, amélioration et grosses réparations des ascenseurs et monte-charges dans les résidences de Côte d'Azur Habitat du lot n° 5: Nice Ariane / Est Département

Internal identifier: 2

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50750000 Lift-maintenance services

Options:

Description of the options: La durée de l'accord cadre est de 12 mois à compter de la date de prise d'effet indiquée sur l'accusé de réception de la notification du marché. Le marché est reconductible 3 fois par tacite reconduction, sans que sa durée totale n'excède 4 ans. Le pouvoir adjudicateur a seul la possibilité de dénoncer ledit marché, cette dénonciation devra intervenir obligatoirement au minimum 4 mois avant l'échéance du contrat

5.1.2. Place of performance

Town: Alpes-Maritimes

Postcode: 06

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 1 171 170,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 4 800 000,00 EUR

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Description: Le marché sera renouvelé à l'expiration de la dernière période de reconduction.

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: La valeur estimée de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est entendue annuellement, sur la base du DQE annuel. Le montant maximum annuel contractuel de l'accord-cadre est de 1 200 000 € HT (soit 4 800 000 € sur sa durée totale).

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Enrolment in a relevant professional register

Description of selection criterion: 1) Une déclaration sur l'honneur (modèle recommandé : déclaration jointe au présent Règlement de Consultation, datée et signée, ou formulaire DC1 joint au dossier de consultation, ou équivalent): (Article R.2143-3 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.) 2) Une lettre de candidature (DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent) (en cas de candidature en groupement, cette lettre est commune) ; 3) En cas de sous-traitant, une

déclaration de sous-traitance (modèle recommandé : formulaire DC4 joint au dossier de consultation) : les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre, ainsi que la nature et le volume sous-traité doivent être précisés.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: 2. Capacité économique et financière (formulaire DC2 ou équivalent) 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations faisant l'objet du contrat, réalisés au cours des trois dernières années. 2) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Conformément à l'article 2-II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous-traitant, filiale, société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels elle compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution du marché.

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: 1) Une liste des principaux marchés de nature et dimension similaires exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. L'exécution des marchés, produits en référence, est prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; 2) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (tableau fourni en annexe au présent RC ou équivalent) ; 3) Certificats de qualifications professionnelles : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les prestations pour lesquelles il se porte candidat. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. NB : Pour les entreprises dont la création est récente, et qui sont dans l'impossibilité objective de produire certains de ces renseignements, le pouvoir adjudicateur admet que celles-ci justifient de leurs références professionnelles par tout autre moyen. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent accord-cadre à bons de commande.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Le prix de l'offre sera évalué pour 50 % (50 points/100) de la note totale et décomposé comme suit (2 sous critères) : * Prix de la prestation de maintenance annuelle pour 30% de la note totale (30 points/100) Le prix sera apprécié sur une période de 1 an, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au BPU N°1, multipliés par les quantités estimatives non contractuelles (montant total de l'année 1) du Détail Quantitatif Estimatif N°1

servant au jugement des offres. * Prix des prestations ponctuelles de réparations, améliorations, grosses réparations pour 20% de la note totale (20 points/100) Le prix sera apprécié sur une période de 1 an, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au BPU N°2, multipliés par les quantités estimatives non contractuelles (montant total de l'année 1) du Détail Quantitatif Estimatif N°2 servants au jugement des offres.

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 50

Criterion:

Type: Quality

Description: Ce critère sera évalué pour 45 % (45 points/100) de la note totale au vu des réponses livrées dans le Mémoire technique. Sous-critères techniques : 1. Moyens humains dédiés à l'accord-cadre (effectifs et qualifications) : personnel d'encadrement, techniciens dédiés à la maintenance et aux dépannages, techniciens dédiés aux réparations et améliorations : 10% Côte d'Azur Habitat appréciera le nombre (effectifs en nombre suffisant) et la pertinence des qualifications des personnels, y compris des personnels de l'encadrement des personnels, que le candidat propose de dédier spécifiquement aux prestations de l'accord-cadre. 2. Moyens matériels dédiés à la réalisation des prestations et travaux de l'accord-cadre (véhicules, matériels et outillage, moyens de communication) : 5% Côte d'Azur Habitat appréciera les matériels, outillages et dispositifs que le candidat propose d'utiliser pour l'exécution des prestations de l'accord-cadre, s'ils sont adaptés aux différentes prestations de l'accord-cadre et en quantité suffisante (Notamment en cas de mobilisations sur différents sites) 3. La composition et gestion des stocks de pièces, matériels et accessoires, en vue d'optimiser les interventions de dépannage, y compris les stocks tampon en véhicule d'intervention : 10% Côte d'Azur Habitat appréciera les pièces, matériels et accessoires détenus en stock par le candidat, y compris les stocks détenus en véhicule d'intervention, s'ils sont suffisants en nombre et pertinents au regard des différentes prestations de l'accord-cadre, également la méthodologie de roulement de ses stocks de pièces, matériels et accessoires. 4. Méthodologie de prise en charge des demandes d'intervention de dépannage (7 jours/7, 24h /24), de la réception de l'appel jusqu'à l'intervention sur site et réalisation du dépannage, y compris moyens spécifiques dédiés : 10% Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence des modalités proposées et de l'organisation prévue pour effectuer les dépannages (7 jours/7, 24h /24), la description du traitement et suivi des demandes de la réception de l'appel jusqu'à l'intervention sur site et réalisation du dépannage, ainsi que la pertinence des moyens spécifiques dédiés aux traitement et suivi des dépannages. Dans un objectif d'efficacité des interventions, de respect des délais contractuels de remise en service et information des usagers et représentants de CAH. 5. Méthodologie détaillée de réalisation des visites de maintenance préventive (planification, préparation et organisation des visites, moyens spécifiques dédiés, procédure de réalisation, modalités d'échange avec le Maître d'Ouvrage relatifs au suivi de la réalisation) : 5% Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence des modalités proposées et de l'organisation prévue pour effectuer les visites de maintenance préventive, la description du suivi de la gestion des visites sur chacun des sites du lot concerné, ainsi que la pertinence des moyens spécifiques dédiés aux entretiens, la pertinence des procédures de maintenance préventive, et des moyens de communication proposés pour le suivi des opérations de maintenance vis-à-vis du représentant de Côte d'Azur Habitat. 6. Organisation mise en place pour l'élaboration et transmission des documents de suivi prévus à l'accord-cadre, tenant compte des fréquences et délais de transmission, y compris les moyens spécifiques dédiés : 5% Côte d'Azur Habitat appréciera la pertinence de l'organisation proposée par le candidat pour répondre aux exigences de reportings vers le maître d'ouvrage et son assistant à maîtrise d'ouvrage.

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 45

Criterion:

Type: Quality

Description: Ce critère sera évalué pour 5 % (5 points/100) de la note totale. Les mesures concrètes qui seront mises en oeuvre dans le cadre de l'exécution des prestations objet du lot, afin de limiter leur impact environnemental, incluant la gestion et la valorisation des déchets générés, les pratiques écoresponsables pendant les interventions, ainsi que les procédés limitant l'impact environnemental et les nuisances de toute nature, notamment concernant le bilan carbone. Côte d'Azur Habitat évaluera les démarches environnementales propres au candidat, ainsi que la réponse donnée par le candidat dans sa Note environnementale, aux dispositions de l'article 2.8.1. Politique environnementale - Eco responsabilité du CCTP, ainsi que 7.4 du CCAP Clause environnementale, soit à la fois la pertinence des moyens mis en oeuvre pour effectuer le retraitement des déchets tels que précisés en cet article, s'agissant des différentes catégories de déchets en provenance des équipements électriques et électroniques, industriels dangereux, et à la fois la pertinence des mesures proposées dans le cadre de la gestion de l'émission des gaz à effet de serre (format proposé de bilan carbone, de plan de transition/plan d'action, méthode de transmission de ces documents...), et celle des actions qu'il se propose de mettre en application dans le cadre des prestations faisant l'objet de l'accord-cadre. CAH appréciera également si les nuisances susceptibles d'être générées par les prestations objets de l'accord-cadre sont identifiées et si les mesures proposées pour les réduire sont pertinentes. Côte d'Azur Habitat appréciera la capacité du candidat à identifier les nuisances susceptibles d'être générées par l'exécution des prestations, ainsi que la pertinence et le caractère opérationnel des mesures proposées pour les prévenir ou les réduire.

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 5

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Languages in which the procurement documents (or their parts) are unofficially available: French

Deadline for requesting additional information: 26/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_hDB1W5njau

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 04/11/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

Financial arrangement: Nature des ressources mobilisées pour financer les prestations: Fonds propres de Côte d'Azur Habitat

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal Administratif de Nice

Review organisation: Tribunal Administratif de Nice

Information about review deadlines: A exercer avant la signature du contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation providing offline access to the procurement documents: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Nice

Organisation receiving requests to participate: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Organisation processing tenders: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Registration number: 49271391200011

Postal address: 53 boulevard René Cassin
Town: Nice
Postcode: 06200
Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Country: France
Contact point: M BOURJEILI Miguel - Acheteur
Email: miguel.bourjeili@cotedazurhabitat.fr
Telephone: 0766138464
Information exchange endpoint (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_hDB1W5njau
Buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Roles of this organisation:

Buyer
Organisation providing additional information about the procurement procedure
Organisation providing offline access to the procurement documents
Organisation receiving requests to participate
Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal Administratif de Nice
Registration number: 17060005000026
Town: Nice
Postcode: 06050
Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Country: France
Contact point: greffe.ta-nice@juradm.fr

Roles of this organisation:

Review organisation
Organisation providing more information on the review procedures
Mediation organisation

10. Change

Version of the previous notice to be changed: ca4efb88-8766-4b33-9e34-a659348f7fba-01

Notice information

Notice identifier/version: 58caa5e1-7ffe-4989-bee7-62f7dbbe619e - 02
Form type: Competition
Notice type: Contract or concession notice – standard regime
Notice subtype: 16
Notice dispatch date: 06/10/2026 11:43:35 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Languages in which this notice is officially available: French
Notice publication number: 690244-2026
OJ S issue number: 194/2026
Publication date: 07/10/2026